

# REGLEMENT INFORMATIQUE

Cette charte vous présente le matériel informatique et les outils mis à votre disposition pour vos apprentissages. L'objectif est de savoir utiliser ces ressources dans un cadre pédagogique et sécurisé.

## 1. MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

L'établissement met à disposition des élèves des matériels informatiques. Il leur donne accès à différentes ressources numériques locales ou en ligne, ainsi qu'au réseau Internet. Ces accès sont contrôlés, enregistrés et vérifiés.

Le matériel informatique de l'établissement doit être manipulé avec précaution et dans le respect des consignes fournies. Il est strictement interdit de modifier la configuration matérielle et logicielle des machines, d'installer ou de désinstaller des logiciels, d'effacer ou de modifier des fichiers, et de chercher à s'introduire sans autorisation dans le réseau informatique de l'établissement.

- **Usage exclusif scolaire** : Ces équipements sont fournis pour vos travaux et recherches dans le cadre de vos cours.
- **Utilisation personnelle** : Vous pouvez sauvegarder vos travaux sur votre espace de stockage (voir OneDrive ci-dessous) et accéder à vos documents depuis n'importe quel poste de l'école.
- **Dotation individuelle** : Chaque élève de seconde reçoit de la part de la région, un PC de la marque UNOWHY, distribué à la rentrée scolaire. Ce PC leur appartiendra à la fin de leur cursus. Une procédure d'utilisation est fournie avec l'appareil. Les enseignants peuvent demander aux élèves d'apporter leur PC en classe pour effectuer des travaux pédagogiques. Les identifiants permettant d'accéder à cet ordinateur sont distincts du compte scolaire Windows.

## 2. VOTRE ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

En début d'année, chaque élève reçoit une étiquette contenant ses identifiants et mots de passe pour accéder aux ordinateurs de l'établissement. Cette étiquette inclut également une adresse e-mail permettant de se connecter aux services Microsoft 365 avec le même mot de passe. Il est interdit d'utiliser l'identité numérique d'une autre personne.

- **Compte Scolaire Windows**  
Chaque élève dispose d'un compte personnel pour se connecter aux ordinateurs de l'établissement et accéder aux documents partagés.

- **Compte Microsoft 365**

Une adresse e-mail au format *prenom.nom@lasallesaintdenis.com* est attribuée à chaque élève. Ce compte permet d'utiliser des applications comme Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Teams et OneDrive, aussi bien sur les ordinateurs de l'établissement que via un navigateur web.

- **Compte CANVA**

Avec le compte Microsoft 365, il est possible de se connecter sur l'application CANVA et utiliser ce logiciel gratuitement et en illimité

### 3. APPLICATIONS ET OUTILS COLLABORATIFS

- **Microsoft Teams**

Utilisé pour les cours à distance, les projets de groupe et les communications pédagogiques, Teams vous permet de collaborer sur des projets communs et de partager vos travaux avec vos camarades et enseignants.

- **OneDrive**

Chaque élève dispose d'un espace de stockage en ligne (1 To) pour enregistrer et sauvegarder ses documents. Ce dossier est accessible depuis n'importe quel ordinateur ou application, disposant d'une connexion au réseau. Pensez à enregistrer régulièrement vos fichiers et à organiser vos dossiers pour retrouver facilement vos travaux.

### 4. CONSEILS D'UTILISATION ET BONNES PRATIQUES

Pour assurer un usage optimal et sécurisé de l'outil informatique, respectez ces recommandations :

- **Sécurité des données** : Sauvegardez fréquemment vos travaux sur OneDrive.
- **Naviguer sur Internet** : Utilisez le web uniquement pour des recherches en lien avec vos cours.
- **Respect des consignes** : Prenez soin du matériel en évitant de le soumettre à des risques (liquides, chocs, etc.) et respectez les horaires d'utilisation dans les salles informatiques.

## 5. RÈGLEMENT D'UTILISATION ET SANCTIONS DISCIPLINAIRES

L'utilisation du matériel informatique et des services numériques se fait dans un cadre strictement pédagogique. À cet effet, l'ensemble des élèves s'engage à respecter les règles suivantes :

- **Usage pédagogique exclusif :**

Les ordinateurs doivent être utilisés pour réaliser vos travaux scolaires et vos recherches éducatives. L'accès à des sites ou contenus non liés à l'apprentissage (jeux, réseaux sociaux non pédagogiques, etc.) est interdit.

- **Sécurité et confidentialité :**

Vous devez veiller à la sécurité de votre compte et ne jamais partager vos identifiants. Toute tentative de contournement des mesures de sécurité (installation de logiciels non autorisés, accès à des contenus inappropriés) est formellement prohibée.

- **Entretien du matériel :**

Vous êtes responsables du matériel que vous utilisez. Veillez à ne pas l'endommager.

- **Sanctions disciplinaires :**

En cas de non-respect des règles d'utilisation, des sanctions disciplinaires pourront être appliquées. Ces sanctions peuvent aller d'un avertissement à une suspension temporaire de l'accès aux ressources informatiques, voire à une exclusion temporaire des salles informatiques, en fonction de la gravité de la situation. Les décisions seront prises par le chef d'établissement et le service informatique, en concertation avec l'équipe pédagogique.

## 6. ASSISTANCE INFORMATIQUE

Si vous rencontrez un problème ou avez une question concernant votre environnement numérique, contactez le service d'assistance informatique à l'adresse suivante :

**[support.info@lasallesaintdenis.com](mailto:support.info@lasallesaintdenis.com)**

L'équipe d'assistance est là pour vous aider et vous guider dans l'utilisation des outils mis à votre disposition.